

NOTE

DESTINATAIRES : Municipalités sur le territoire du Centre de services de Mont-Laurier

DATE : Le 10 juillet 2019

OBJET : **Communications avec le Centre de services de Mont-Laurier**

Le site Web du ministère des Transports possède une section « *Questions, commentaires et plaintes* » disponible dans l'onglet « *Nous joindre* ».

Nous vous demandons de bien vouloir utiliser le [formulaire en ligne](#), accessible en tout temps, pour soumettre :

- un signalement;
- une plainte;
- une demande de renseignements;
- une réclamation pour dommages;
- un commentaire.

Pour connaître les dates des entraves ainsi que les ponts barrés, veuillez consulter le site internet [Québec 511](#).

Vous pouvez également composer le 511. Il s'agit d'une ligne automatisée, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le Ministère favorise l'utilisation de ces méthodes de communications pour les éléments susmentionnés. Ces façons de faire permettent de transmettre rapidement les demandes aux intervenants concernés et ainsi assurer un meilleur traitement. Nous vous invitons également à y diriger vos citoyens.

Cependant, en ce qui concerne les demandes de permis, un questionnement ou pour toute autre correspondance, veuillez continuer de nous faire parvenir le tout à l'adresse courriel générale csmont-laurier@transportsgouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

La chef du Centre de services,



Natacha Lamarche

NL/lb